

Une rentrée des classes « vigilante et sereine »

C'est l'heure de la rentrée scolaire pour les 582 412 élèves et 43 091 personnels enseignants de Normandie. Le retour à l'école se fait avec le masque et le spectre du virus, toujours là.

Pourquoi ? Comment ?

Dans quel climat la rentrée a-t-elle lieu en Normandie ?

582 412 élèves font leur rentrée dans les écoles, collèges et lycées de Normandie. Tous en présentiel, ce que permet le niveau 2 (sur 4) du protocole sanitaire en vigueur. Le port du masque reste obligatoire à l'intérieur mais les activités physiques et sportives (à l'exception des sports de contact en salle) sont permises. Une rentrée presque normale, « **vigilante et sereine** », qualifie la rectrice d'académie, Christine Gavini-Chevet, qui salue « **l'engagement** » des 43 091 personnels de l'Éducation nationale, désormais « **expérimentés** » sur tous ces sujets.

Les profs sont-ils majoritairement vaccinés ?

Les enseignants n'ont pas d'obligation à être vaccinés. Mais dans une Normandie où la population a été plus encline à se faire vacciner qu'ailleurs en France, « **90 % le sont déjà et d'autres vont le faire** », précise la rectrice. Ils sont près de 80 % au niveau national.

Où en sont les élèves, qui peuvent l'être depuis la mi-juin ?

Les 12-17 ans sont plus de 60 % à avoir reçu une première dose (près de 70 % pour les seuls 15-17 ans). Un taux qui devrait augmenter rapidement puisque des opérations de vaccination seront organisées dans les établissements scolaires les plus éloignés des centres de vaccination, du public comme du privé, dès la semaine prochaine.

Des créneaux seront réservés dans les centres pour les plus jeunes, munis de l'autorisation signée d'un de leurs parents pour les moins de 16 ans et « **sur la base du volontariat** », précise Thomas Deroche, le directeur de l'Agence régionale de santé.

Le passe sanitaire n'est pas obligatoire à l'école. Mais peut-il être demandé pour certaines sorties ou activités scolaires, comme la piscine ?

Oui, « **là où l'établissement d'accueil le demande** », répond la rectrice. C'est fluide au centre aquatique d'Argentan (Orne) – 30 000 scolaires par an – qui ferme ses portes au grand public quand il accueille des élèves. Dans cette condition, même après le 30 septembre et l'obligation de passe sanitaire faite aux 12-17 ans pour ces lieux, adultes et enfants pourront piquer une tête sans montrer patte blanche.

Pareil au Lux, cinéma de Caen, où on ne mélange pas les publics. Mais pas à la porte des musées ou événements ouverts à tous, où il devra être demandé aux élèves et à leurs accompagnateurs et accompagnatrices. Les séjours scolaires sont autorisés également. « **Avec passe ou sans passe ? On ne sait pas non plus si on peut accueillir plusieurs classes en même temps...** » A la Ligue de l'enseignement, Alexandre Noir, le responsable des classes découverte, garde plus de questions que de réponses en cette rentrée.

Stéphanie SÉJOURNÉ.



582 412 élèves font leur rentrée en Normandie. Archives Joël Le Gall, Ouest-France